|  |  |
| --- | --- |
| **MINISTERE DE L’ASSAINISSEMENT ET DE LA SALUBRITE** |  |
|  |  |

**PROGRAMME D’AMENAGEMENT ET DE GESTION INTEGREE DU BASSIN VERSANT DU GOUROU**

**REPUBLIQUE DE CÔTE D’IVOIRE**

**Union – Discipline – Travail**



**Unité de Gestion du Programme (UGP)**

**AVIS D’APPEL PUBLIC À MANIFESTATION D’INTÉRÊT POUR L’INFORMATION, L’EDUCATION ET LA COMMUNICATION (IEC) SUR LE BASSIN VERSANT DU GOUROU A ABIDJAN**

**(SERVICES DE CONSULTANT : BUREAU D’ETUDES ou ONG)**

‘

Nom du Projet : **Programme d’Aménagement et de Gestion Intégrée du Bassin Versant du Gourou**

N° de référence du futur marché : **S 21/2019**

**DOSSIER DE PRESELECTION**

Autorité contractante **: Ministère de l’Assainissement et de la Salubrité (MINASS)**

Source de financement **: Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD)**

Accord de Prêt de la BOAD N°**: 2018017/PR CI 2018 17 00** du 02 juillet 2018

**Intitulé sommaire des Prestations**

1. Le présent appel public à manifestation d’intérêt fait suite à l’Avis Général de Passation des Marchés paru dans le **Bulletin Officiel des Marchés Publics de Côte d’Ivoire N°1471** du 31 juillet 2018.
2. Le Gouvernement de la République de Côte d’Ivoire a sollicité et obtenu de la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) des fonds afin de financer le coût partiel du Programme d’Aménagement et de Gestion Intégrée du Bassin Versant du Gourou (Gourou2) à Abidjan, et a l’intention d’utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de **services d’un consultant (bureau d’études ou ONG) pour l’Information, l’Education et la Communication (IEC)** / **numéro du Marché : S 21/2019**.

3. Les services de la composante « Information, Education et Communication (IEC) » porteront d’une part, sur l’élaboration d’un plan d’actions pour l’indemnisation (ou à la réinstallation) des personnes installées dans l’emprise des travaux et, d’autre part, sur la sensibilisation des populations vivant dans le bassin versant du Gourou en vue d’un changement de comportements.

 Les prestations relatives à l’élaboration d’un plan d’actions pour l’indemnisation (ou à la réinstallation) des personnes affectées par les travaux, concernent essentiellement les travaux d’assainissement (eaux usées, eaux pluviales) et de voirie dans certains quartiers des communes d’Adjamé, du Plateau et de Cocody.

 Le volet « Information, Education et Communication (IEC)» prend en compte toutes les populations vivant dans le bassin versant du Gourou en vue d’un changement de comportements vis-à-vis des ouvrages d’assainissement et de drainage.

La durée prévisionnelle des prestations est de **neuf (09) mois** et le démarrage prévu pour **juillet 2019**.

4. Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour la prestation des services décrits ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu’ils sont qualifiés pour exécuter les services (la nature des activités du candidat et le nombre d’années d’expérience, les qualifications du candidat dans le domaine des prestations et notamment les références concernant l’exécution de marchés analogues).

Il est demandé aux candidats de fournir ces informations en ne dépassant pas quinze (15) pages environ. Les candidats peuvent s’associer pour renforcer leurs compétences respectives.

5. Une liste des candidats qui ne saurait être supérieur à six (06), présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations, sera établie par l’Autorité contractante.

Ces candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières sur la base du Dossier de demande de Propositions qui leur sera remis pour la réalisation des services requis. Un candidat sera sélectionné selon la méthode de sélection sur la base de la qualité technique et du montant de la proposition (sélection qualité‑coût).

6. La procédure de la présente manifestation d’intérêt sera conduite en application des Directives pour la passation des marchés de services de consultants financés par un prêt ou une avance de fonds de la Banque Ouest Africaine de Développement. Aucun bureau d’études engagé pour fournir des services de conseil en vue de l’exécution de la présente mission, ni aucune entreprise qui lui est affiliée, n’est admis ultérieurement à fournir des biens, ou réaliser des travaux afférents au présent projet.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l’adresse ci-dessous et aux heures d’ouverture des bureaux suivantes : **matinée, de 07 heures 30 à 12 heures 30 ; après-midi, de 13 heures 30 minutes à 16 heures 30 minutes GMT.**

* **Unité de Gestion du Programme (UGP),** sise à Cocody Ambassades, 04 Rue Victor SCHŒLCHER, Villa duplex n°4
* À l'attention de : **Monsieur GOUGOU Antoine, Chef de l’UGP,** BP V 153 Abidjan 01, Côte d’Ivoire – Tél: (225) 22 44 69 49 / 22 44 69 53 – Fax: (225) 22 44 69 54 – E-mail: **bassingourou\_pu@yahoo.fr**.

8. Les manifestations d’intérêt et les informations produites en un (01) original et quatre(04) copies, rédigées en français, doivent être déposées sous plis fermés au plus tard le **28/02/2019** à **9 heures 00 GMT** au **Secrétariat de l’UGP** dont l’adresse est indiquée ci-dessus. Seule la version physique est acceptable pour le dépôt des manifestations d’intérêt.

9. Les manifestations d’intérêt doivent porter expressément la mention «***MANIFESTATION D’INTERET POUR LES SERVICES DE CONSULTANT (BUREAU D’ETUDES ou ONG) POUR L’INFORMATION, L’EDUCATION ET LA COMMUNICATION (IEC) SUR LE BASSIN VERSANT DU GOUROU A ABIDJAN*** »

***« A N’OUVRIR QU’EN SEANCE D’OUVERTURE DES PLIS »***

10. Les manifestations d’intérêt seront ouvertes en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui souhaitent assister à l’ouverture des plis qui aura lieu le même jour, du **28/02/2019** à **9 heures 30 minutes GMT** dans la **salle de conférence de l’UGP** à l’adresse ci-dessous :

* Cocody Ambassades, 04 Rue Victor SCHŒLCHER, Villa duplex n°4 – BP V 153 Abidjan 01, Côte d’Ivoire – Tél: (225) 22 44 69 49 / 22 44 69 53 – Fax: (225) 22 44 69 54 – E-mail: **bassingourou\_pu@yahoo.fr**

Tableau. Evaluation des candidatures
 (application des critères)

1. Nom du candidat :
2. Chef de file : (*en cas de groupement*)
3. Eligibilité du candidat : Oui/non (*en cas de réponse négative, donner les raisons*)
4. Pays où le candidat est enregistré : (*en cas de groupement, indiquer le pays de chaque membre du groupement*)
5. Adresse complète : (*en cas de groupement, indiquer uniquement l’adresse du chef de file*)
6. Evaluation du candidat

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| N° | Critères | Informations fournies par le candidat | Note | Pondération |
| 1 | Nature des activités du candidat et relation avec le domaine des prestations (références techniques du consultant dans les prestations similaires) | Au moins trois (03) missions de développement d’IEC | 06 points (02 par mission) | 10 points |
| Au moins deux (02) missions dans l’élaboration de plans d’actions d’indemnisation (ou aide à la réinstallation) | 04 points (02 par mission) |
| 2 | Nombre d’années d’expérience du candidat | < 02 ans | 0 point | 10 points |
| De 02 à 05 ans | 05 points |
| De 05 à 10 ans | 08 points |
| > 10 ans | 10 points |
| 3 | Qualifications du candidat dans le domaine des prestations durant les dix (10) dernières années | Nombre de missions de développement d’IEC sur des travaux de génie civil ou d’aménagement urbain | 35 points (07 par mission) | 50 points |
| Avoir réalisé au moins trois (03) missions dans l’élaboration de plans d’actions d’indemnisation (ou aide à la réinstallation) pour des travaux de génie civil ou équivalents | 15 points (05 par mission) |
| 4 | Organisation technique et managériale du cabinet | Organisation | 05 points | 05 points |
| 5 | Qualifications générales et le nombre de personnels professionnels permanents du cabinet (condition minimale : 5 ans d’expériences au moins) | Nombre Experts socio-économistes | 10 points  | 25 points |
| Un (1) Experts socio-économistes | 07 points |
| Deux (2) Experts socio-économistes | 09 points |
| Trois (3) Experts socio-économistes et plus | 10 points |
| Nombre Spécialistes en communication  | 8 points |
| Un (1) Spécialistes en communication  | 6 points |
| Deux (2) Spécialistes en communication  | 7 points |
| Trois (3) Spécialistes en communication et plus  | 8 points |
| Nombre Experts Environnementalistes | 7 points |
| Un (1) Experts Environnementalistes | 5 points |
| Deux (2) Experts Environnementalistes | 6 points |
| Trois (3) Experts Environnementalistes et plus | 7 points |
| Total | 100 points |

**NB : En cas d’égalité, les candidats seront classés en fonction du nombre d’expériences.**

**Pour les groupements, on procèdera au cumul du nombre d’expériences de chaque cabinet.**

**Les candidats doivent apporter des justificatifs aux informations fournies.**